

NOS DROITS TOUT AU LONG DE NOTRE VIE



CAHIER D'ANIMATION

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS
NOS DROITS DE LOCATAIRES
NOS DROITS À L'AIDE SOCIALE



CENTRE
D'ALPHARÉTISATION
DE VILLERAY

LA JARNIGOINE

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Recherche et coordination

Amélie Bouchard

Rédaction des textes

Amélie Bouchard

Graphisme et infographie

It designs, Sonia Keroack

Collaboration

Catherine Proulx,
OPDS Maison Marie-Jeanne-Corbeil
Bénédicte Guillard,
Association des locataires de Villera
Pierre-Louis Fortin-Legr

Révision linguistique

Clode Lamarre
et Julie Bélanger

Nous tenons à remercier tous
les participants de La Jarnigoine
pour leur participation à
l'élaboration de ce guide.

Distribution

La Jarnigoine
7445, rue St-Denis
Montréal, Québec
H2R 2E5

Téléphone : (514) 273-6683

Télécopieur : (514) 273-6668

DÉPÔT LÉGAL : 4^{ième} TRIMESTRE 2006

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

ISBN-13 : 978-2-9803131-8-9 / ISBN-10 : 2-9803131-8-9 (ensemble)

ISBN-13 : 978-2-9803131-9-6 / ISBN-10 : 2-9803131-9-6 (vol. 1)

Cahier d'animation

Introduction.....p. 3

Pourquoi un guide sur les lois.....p. 3

Ce que vous trouverez dans ce guide.....p. 5

Quelques conseils avant d'utiliser le guide.....p. 7

La Charte des droits et libertés de la personne.....p. 10

Partie 1 : Qu'est-ce que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec ?.....p. 10

Partie 2 : Les droits inscrits dans la Charte.....p. 10

Partie 3 : La Commission des droits de la personne.....p. 15

Nos droits de locataires.....p. 17

Partie 1 : Trouver un logement.....p. 17

Partie 2 : Vous avez trouvé un logement.....p. 18

Partie 3 : Bien vivre dans son logement.....p. 22

Partie 4 : Comment procéder pour déposer une demande à la Régie du logement ?.....p. 25

Partie 5 : Les logements à loyer modique.....p. 26

Nos droits à l'aide sociale.....p. 27

Partie 1 : La demande à l'assistance-emploi.....p. 29

Partie 2 : Le chèque d'aide sociale.....p. 31

Partie 3 : Les coupures sur votre chèque.....p. 34

Partie 4 : Les prestations spéciales.....p. 39

Partie 5 : Les droits et les obligations.....p. 44



Introduction

Les groupes d'alphabétisation populaire ont un rôle important à jouer face au développement de la vie citoyenne des gens qui les fréquentent. Lorsque l'on parle de citoyenneté, on parle inévitablement de défense de droits. Ce travail n'est pas toujours facile et nous n'avons pas toujours les bons outils pour le réaliser, mais il n'en est pas moins important pour autant. C'est pourquoi nous avons élaboré ce guide en langage clair et simple afin que vous, formateurs¹ et animateurs, puissiez plus aisément intégrer ces thèmes à vos ateliers. Ce guide est destiné plus spécifiquement aux groupes d'alphabétisation populaire. Toutefois, considérant que plus de la moitié des Québécois ont des difficultés en lecture, nous croyons qu'il peut être utile à bien des organismes qui ont aussi à cœur la défense des droits de l'ensemble de leurs membres.

Pourquoi un guide sur les lois

Dans une société comme la nôtre, qui se veut démocratique et juste, les lois jouent un rôle primordial et touchent toutes les sphères de notre vie. Tous les citoyens ont la responsabilité de connaître et de veiller au respect de leurs droits, ne serait-ce que pour assurer un meilleur avenir à nos enfants.

« Dans ce contexte, défendre ses droits c'est une question de dignité et de responsabilités sociales. Une personne informée bénéficie d'un net avantage pour se faire respecter et ainsi améliorer ses conditions de vie. »²

Toutefois, il n'est pas toujours simple pour tous de le faire et encore moins pour les personnes analphabètes. Le contenu des lois, rédigé dans un langage légal, leur est inaccessible et leur situation de pauvreté les rend plus vulnérables. Ces personnes se retrouvent, plus souvent qu'à leur tour, face à des situations où leurs droits sont bafoués et, évidemment, elles n'ont pas toujours les moyens financiers pour défendre leurs droits. Bref, ces gens ont grandement besoin et intérêt de connaître les lois qui les protègent et les groupes

¹ Afin d'alléger le texte, les termes n'ont pas été féminisés.

² COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT, *Mon appart, mes droits !*, 2005, p. 54.

d'alphabétisation populaire sont des endroits privilégiés pour leur transmettre ces inestimables connaissances.

Tout d'abord, les groupes, étant des milieux de vie pour les participants, connaissent bien les difficiles réalités entourant leurs existences. Ils se confient à nous et nous sommes témoins de leurs vécus au quotidien. Non seulement, il est donc plus facile pour nous d'intervenir, mais il est essentiel de le faire si nous voulons rejoindre nos objectifs d'alphabétisation. Dans les médias, nous entendons de plus en plus parler des difficultés d'apprentissage que plusieurs enfants vivent à l'école parce que leurs besoins de base ne sont pas comblés. Et bien, nous croyons qu'il en est de même pour les adultes en formation dont les besoins se multiplient avec l'âge, ne serait-ce qu'avec ceux de leurs propres enfants. Bien souvent, si nos participants doivent défendre leurs droits, c'est pour s'assurer de répondre à leurs besoins les plus fondamentaux : un logement salubre, un revenu qui leur permet de se nourrir pendant tout un mois, des soins de santé adéquats. Le lien entre défense de droit et alphabétisation devient donc évident.

De plus, l'essentiel : la défense de droits est l'objectif même de l'alpha pop. Si nous « enseignons » à lire et à écrire à ces gens, c'est dans le but ultime qu'ils prennent plus de pouvoir sur leurs vies et dans la société. La défense de leurs droits est inhérente à l'acquisition de ce pouvoir. Ils ont le droit, comme tous, d'être des citoyens à part entière et que l'ensemble de leurs droits soit respecté. Nous travaillons, en général, avec des gens démunis, dont les droits ont été bafoués plus d'une fois. Non seulement, la pauvreté, qui est souvent suivie de près par l'analphabetisme, est la cause et la conséquence de nombreuses injustices, mais elle est aussi une situation d'injustice en soi. Le cercle vicieux de la pauvreté, de l'exclusion et de l'injustice est plus que connu. L'alpha pop a toujours eu pour objectif de le briser et a su, dès ses débuts, utiliser le sentiment d'injustice des gens et le désir d'améliorer leurs conditions de vie comme un tremplin à l'apprentissage. Ce sont des motifs concrets pour lesquels la lecture et l'écriture deviennent plus qu'utiles, mais vitales.

Ce que vous trouverez dans ce guide

Comme vous pouvez le constater, ce guide est constitué de plusieurs modules qui couvrent chacun un domaine précis de droits. Il a été fait ainsi afin de pouvoir, dans le futur, ajouter facilement de nouveaux modules. L'ordre de réalisation des divers modules a été choisi par les participants de notre groupe. Ils les ont priorisés à la lumière des résultats d'entrevues que nous avons réalisées avec chacun d'eux.

Le contenu

Vous trouverez donc dans chaque module le contenu de la ou des lois qui se rapportent à leur thème respectif. Nous avons tenté, dans le meilleur du possible, de séparer ces grands thèmes en petites sections afin que les textes ne soient pas trop longs. Ainsi, les gens peu alphabétisés pourront les lire eux-mêmes et n'auront pas à assimiler trop d'informations à la fois. La mise en page a aussi été faite pour que vous puissiez aisément photocopier les textes séparément.

Évidemment, le contenu des lois n'est pas repris au complet. Nous avons dû faire des choix. Nous avons priorisé des articles de loi qui se réfèrent à des situations dans lesquelles il est possible que les gens de nos groupes voient leurs droits brimés. Il ne faut pas pour autant oublier que nous avons aussi des responsabilités en tant que locataires, travailleurs et tous les autres statuts que nous occupons comme citoyens. De plus, si vous ou vos participants avez des questions dont les réponses ne se trouvent pas dans le guide, nous vous invitons fortement à consulter les diverses ressources et références citées. Certaines offrent même des formations gratuites. Le site d'Éducaloi (www.educaloi.qc.ca) est aussi très complet et facile à comprendre.

Les discussions

Vous retrouvez dans le présent cahier, destiné aux animateurs, différentes questions de discussion qui vous sont proposées pour chacun des thèmes abordés dans les divers modules. Vous y trouverez également les pistes de réflexion qui se rapportent à ces questions. La plupart des questions se placent mieux à la fin des textes, mais vous pouvez les amener où bon vous semble. Ce sont des pistes pour guider vos discussions. Nous vous encourageons fortement à les utiliser, voire à les compléter et à les adapter aux

réalités et questionnements de vos propres participants. Nous croyons que prendre du temps pour ces discussions est primordial.

Tout d'abord, ces discussions permettront aux gens d'avoir des exemples concrets et d'ainsi mieux assimiler le contenu des lois. Elles leur donneront également l'occasion de partager leur vécu. Il ne suffit pas de connaître les lois et les recours pour que les gens passent à l'action et entreprennent des démarches de défense de droits. Il est essentiel qu'ils ne se sentent pas seuls à vivre leurs problèmes, qu'ils soient encouragés par leurs pairs à se défendre et qu'ils prennent connaissance d'exemples de réussite. Enfin, certaines discussions leur permettront aussi de développer leur sens critique et de peut-être s'orienter vers des luttes plus collectives qui représentent, dans plusieurs cas, la seule façon de réellement améliorer nos conditions de vie et obtenir justice.

Les exercices

Des petits exercices vous sont proposés ici et là dans les différents modules. Ils ont pour but de vérifier la compréhension des participants par rapport au contenu du guide. Les quiz, les mises en situation, les histoires vraies et les jeux vous donnent des exemples d'activités connexes que vous pouvez réaliser suite à la lecture d'une section du guide. Nous vous encourageons à en développer d'autres. Servez-vous du guide comme matière première pour vos ateliers et pour bâtir vos exercices de sons, de grammaire, d'écriture et d'expression orale. C'est aussi dans le présent cahier que vous trouverez les réponses à ces exercices.

Les revendications

Comme nous le disions plus tôt, il est indispensable de connaître les lois. Elles nous permettent de nous défendre dans des situations précises, mais souvent elles sont très minimales. Elles ne nous permettent pas de faire respecter l'ensemble de nos droits fondamentaux qui sont inscrits dans la Charte des droits et libertés. Par exemple, la loi prévoit un salaire minimum de 7,45 \$ de l'heure, mais ce salaire garde les travailleurs sous le seuil de la pauvreté. La loi ne respecte donc pas le droit à un niveau de vie décent inscrit dans la Charte. Nous allons donc non seulement vous décrire l'ensemble du contenu des lois, mais aussi essayer de faire ressortir ce qu'il manque à ces lois pour que l'ensemble de nos droits soit vraiment respecté. Les sections Revendiquons ! du guide sont des textes qui

présentent ces enjeux. Certaines lois ne vont pas assez loin pour vraiment faire respecter nos droits : il faut alors continuer à les revendiquer !

Les ressources

Le but du guide est d'allumer des lumières rouges dans la tête des gens, qu'ils sachent reconnaître les situations où leurs droits sont lésés. L'objectif n'est pas qu'ils apprennent tout ce contenu par cœur, mais qu'ils retiennent qu'ils ont des droits et qu'il y a des ressources pour les aider à les faire respecter. Faites-y donc référence le plus souvent possible. Ils doivent développer le réflexe de demander de l'information et de l'aide ; de ne pas agir seuls. Vous retrouverez, à la fin de chaque module, une liste de ressources (organismes gouvernementaux, communautaires, sites Internet, guides, etc.) qui pourront répondre à l'ensemble de leurs questions. Les coordonnées des ressources de Montréal et du quartier Villeray s'y retrouvent. Nous vous invitons à compléter celles des organismes de votre région ou quartier. Nous vous proposons également d'organiser des visites de ces organismes. Le fait de voir les lieux et de rencontrer une personne contact facilite immanquablement l'accès des participants à ces ressources. Ça crée un lien et ça brise la gêne.

Quelques conseils avant d'utiliser le guide

Tout d'abord, nous vous conseillons de bien mettre en contexte vos participants en leur présentant oralement le contenu de cette introduction au guide. Ainsi tout le monde se retrouvera sur la même longueur d'ondes ou, du moins, pourra s'exprimer quant à leurs besoins ou désirs d'aborder ou non ces importants sujets que sont leurs droits et les injustices qu'ils ont vécus.

Pour ce qui est de l'ordre des modules, si aucune question ne se fait pressante, nous vous proposons de commencer par celui sur la Charte des droits de la personne. La Charte est une assise et permet de comprendre l'origine des autres lois. Ce module vous permettra aussi de bien expliquer la différence entre un droit et une loi. Sinon, vous pouvez toujours décider, avec vos participants, d'aborder les modules et leurs sections dans l'ordre de votre choix. Vous n'êtes même pas obligés de toutes les passer si certains modules ou sections ne touchent absolument pas la réalité de vos participants! Bref, servez-

vous du guide comme vous le souhaitez. L'important, c'est que vous répondiez le mieux possible aux besoins de vos participants. Par exemple, nous savons qu'en mars et avril vient le temps pour la plupart de répondre à une demande d'augmentation de loyer. Il serait important que vous fassiez une petite place dans votre atelier pour aborder le sujet. Allez alors simplement chercher la section du module sur les droits des locataires qui parle des augmentations de loyer.

Le guide a été conçu pour que vous ayez le contenu des lois en écriture simple à portée de la main ; pour que le manque de temps de préparation ne soit pas un frein à aborder ces thèmes en atelier. Aussitôt qu'un participant vous questionnera au sujet d'un de ses droits, vous pourrez donc vous référer au guide et en profiter pour en faire une démarche de groupe. Nous vous conseillons donc de bien lire à l'avance les discussions proposées afin d'essayer de prévoir les questions des participants. Cette préparation est d'autant plus importante si vous ne suivez pas l'ordre du guide car plusieurs réponses peuvent se trouver dans d'autres sections du guide.

Dépendamment du niveau de lecture de vos participants, vous pouvez leur faire lire des sections et leur faire la lecture du reste pour qu'ils reçoivent l'ensemble de l'information. Il ne faut pas donner trop d'information à la fois car il est difficile de tout retenir d'un seul coup. Trop, c'est comme pas assez ! Insérer des petites parties du guide dans vos ateliers. Stimulez la discussion sur chacun des thèmes. De toutes façons, comme nous le disions, le but n'est pas qu'ils apprennent toutes ces lois par cœur. L'important, c'est surtout qu'ils arrivent à reconnaître les moments où il pourrait y avoir injustice et qu'ils sachent où aller chercher l'information si nécessaire. Il est important de leur expliquer cela aussi dès le départ.

Assurez-vous que les participants comprennent bien les mots utilisés. La plupart des termes juridiques ont été changés pour des expressions du quotidien, mais certains n'ont pu être remplacés. Quelques-uns, tels que mise en demeure et discrimination, sont expliqués directement dans le texte. D'autres, plus simples, tels que audition et dignité, ne le sont pas. Vous devrez donc rester vigilants et les expliquer oralement au fur et à mesure. Nous avons cru bon laisser quelques-uns de ces termes afin qu'ils ne se retrouvent pas au dépourvu lorsque les gens des diverses ressources les emploieront

devant eux. Aussi, restez vigilants aux changements que le gouvernement peut apporter à ces lois. Par exemple, les montants inscrits dans le cahier sur l'aide sociale sont à jour en 2006, mais sont toujours sujets à changement. Vérifiez-les et changez-les dans le texte avant de les lire avec vos participants.

Nous savons bien que ce n'est pas un travail facile que de transmettre la confiance et les outils nécessaires pour que les gens passent à l'action et défendent leurs droits. Nous avons nous-mêmes nos peurs et nos limites en tant qu'animateurs ; ne serait-ce que la désillusion de savoir que, dans ce domaine, tous nos efforts ne peuvent nous garantir des succès à tous coups. C'est pour faire face à cette lassitude et pour vous encourager à continuer à lutter que nous tenions à réaliser ce guide. N'hésitez surtout pas à faire appel à nous pour toute question, commentaire ou doute. Il nous fera plaisir de vous accompagner dans vos démarches. Bonne réussite !



La Charte des droits et libertés de la personne

Partie 1 : Qu'est-ce que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec ?

Histoire de la Charte

- ❖ Croyez-vous que c'est utile d'avoir ce genre de Charte ? Pourquoi ?
- ❖ Croyez-vous qu'il y a moins d'injustices et de guerres depuis qu'il y a ces chartes ?
- ❖ Selon vous, la Charte est-elle importante pour la société québécoise ? Pourquoi ?

Note à l'animateur : La première partie du document Défendre nos droits du RGPAQ publié en 2005 renferme des textes en langage simplifié qui portent sur la Déclaration universelle et la Charte. Ils peuvent vous être utiles pour poursuivre la discussion avec vos participants.

Partie 2 : Les droits inscrits dans la Charte

Les principes de base

- ❖ Réfléchissons à ces grands principes... Êtes-vous d'accord avec chacun d'eux ? Pourquoi ? :
 - Que tous les êtres humains ont des droits ?
 - Que tous les êtres humains sont égaux ?
 - Que le respect des droits est la base de la paix ?
Selon vous, comment commencent les chicanes ? Et les guerres ?
 - Que la liberté des uns, commence où celle des autres commence ?
 - Qu'il est important de les écrire dans une Charte ?

- ❖ En se basant sur ces principes, selon vous, quels sont les droits qui devraient se retrouver dans la Charte ?
En connaissez-vous ?

Les droits fondamentaux

- ❖ Parmi ces droits fondamentaux, y a-t-il des droits qui vous semblent plus importants ? Ou d'autres moins importants ? Pourquoi ?
- ❖ Est-ce que c'est déjà arrivé que quelqu'un ne respecte pas un de vos droits parmi ceux-ci ? Ex. : un vol, un psychologue qui a donné des informations sans votre accord, un propriétaire qui est entré chez vous, une personne qui ne vous a pas aidé quand vous étiez en danger ou agressés.



Histoire vraie de Matéo

- ❖ Pourquoi pensez-vous que les militaires ont tué les habitants du village de Matéo ?
Pistes de réflexion : Ils sont d'une autre race et culture, c'est un génocide dont le but est d'éliminer une race au complet pour avoir le pouvoir.
- ❖ Quels droits fondamentaux les militaires n'ont-ils pas respecté ?
- ❖ Est-il possible de porter secours à tous ceux qui sont en danger comme Matéo ?

Le droit à l'égalité

- ❖ Avez-vous déjà vécu de la discrimination ou du harcèlement ?
Pour laquelle des 13 raisons ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait poser des questions qui auraient pu amener de la discrimination ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Pourquoi pensez-vous que des gens font de la discrimination ?
Que pourrions-nous faire pour changer ça ?

Les droits politiques

- ❖ Qu'est-ce que l'Assemblée nationale ? Pour quelles causes on peut envoyer des pétitions à l'Assemblée nationale ? Croyez-vous que c'est utile d'envoyer des pétitions ? Connaissez-vous des luttes qui se sont gagnées grâce à des pétitions ?
Pistes de réponse : la Loi sur l'élimination de la pauvreté, les musiciens du métro de Montréal, etc.
- ❖ Dans la réalité, croyez-vous que c'est vrai que tout le monde peut être candidat à une élection ? Vous-même pourriez-vous être candidat ?
- ❖ Est-il facile pour vous de voter ? Est-il facile de savoir pour qui voter et de comprendre ce que proposent les différents partis ?

Note à l'animateur : La deuxième partie du document Défendre nos droits du RGPAQ aborde, aux pages 19 et 23, le droit à la citoyenneté et les difficultés des personnes peu alphabétisées à avoir accès à ce droit. Vous y trouverez des pistes de réflexion.

Les droits par rapport à la justice

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'être arrêté ou détenu ? Est-ce que les policiers ont respecté tous vos droits inscrits dans la Charte ? (Revoir un à un quels sont ces droits)
- ❖ Êtes-vous déjà allé en cour ? Est-ce que vous avez été bien traité ?
- ❖ Est-ce que vous avez compris tout ce qui a été dit par le policier ou en cour ? Est-ce que vous vous êtes déjà empêché de défendre vos droits en cour, parce que ça vous paraissait trop compliqué ? Est-ce qu'il manque quelque chose dans la Charte à ce sujet ?
Pistes de réflexion : Il y a des services gratuits pour ceux qui ne parlent pas la langue et les sourds, mais pour ceux qui ne parlent pas leur langage légal qu'est-ce qu'il y a ?

Histoire vraie de Jean-Marc

- ❖ Selon vous, est-ce que les gardiens de prison ont respecté les droits de la Charte ? Si non, quels droits n'ont-ils pas respectés ?
Pistes de réponses : Ils n'ont pas traité le détenu avec respect, ils l'ont emprisonné avant de la juger.
- ❖ Qu'est-ce que Jean-Marc aurait pu faire ? Aurait-il pu faire une plainte ? La Charte protège-elle bien les prisonniers ?
Pistes de réflexion : Les abus de pouvoir sont difficiles à dénoncer dans un milieu aussi fermé et la parole des prisonniers a peu de poids face à celle d'un gardien.
- ❖ Êtes-vous d'accord avec Jean-Marc quand il dit qu'en prison il n'y a pas de lois ?

Les droits économiques et sociaux

- ❖ Trouvez-vous que ces droits sont respectés dans notre société ? :
 - Les droits des enfants ?
 - Le droit à l'éducation ?
 - Le droit de vivre selon sa propre culture ?
 - Le droit à l'information ?
 - Le droit à un niveau de vie raisonnable ?
 - Le droit à de bonnes conditions de travail ?
 - L'égalité entre les conjoints ?
 - La protection des personnes âgées et handicapées ?

Note à l'animateur : La deuxième partie du document Défendre nos droits du RGPAQ aborde certains de ces droits par rapport à la situation des personnes peu alphabétisées aux pages 18-19 et 21-24. Vous y trouverez des pistes de réflexion.

- ❖ Est-ce que vous trouvez qu'il y a d'autres droits sociaux importants qui ne sont pas nommés dans la Charte ?
Pistes de réponse : droit d'avoir un toit sur la tête, droit au travail, droit à une alimentation suffisante et saine, droit à un environnement sain, etc.

Histoire vraie de Cam Tu

Exceptionnellement, nous vous proposons de faire la discussion avant de lire la deuxième partie de l'histoire.

- ❖ Selon vous, est-ce que le patron de Cam Tu a respecté les droits de la Charte ? Si non, quels droits n'ont-ils pas respectés ?
- ❖ Qu'est-ce que Cam Tu aurait pu faire ? Aurait-elle pu porter plainte ? La Charte protège-t-elle bien les travailleurs ?
- ❖ Connaissez-vous d'autres lois qui protègent les travailleurs ?
Pistes de réponses : La Loi sur les normes du travail, la Loi sur la santé et sécurité au travail, le code du travail.

Histoires vraies de Denis, Diane et Jean-Michel

- ❖ Denis, Diane et Jean-Michel ont une chose en commun. Quelle est-elle?
Réponse : Ils n'ont pas pu aller à l'école.
- ❖ Quel est le droit de la Charte qui n'a pas été respecté ?
- ❖ Pourquoi ont-ils quitté l'école ?
Réponses : Denis : maladie, Diane : abus et violence, Jean-Michel : pauvreté.
- ❖ Est-ce qu'on aurait pu faire quelque chose pour défendre leurs droits ?
- ❖ Selon vous, est-ce que la Charte protège vraiment le droit à l'éducation ?



Quiz :

Connaissez-vous les lois qui protègent ces droits ?

Réponses : 1) l'assistance-emploi ; 2) la protection de la jeunesse ; 3) l'instruction publique ; 4) Les normes du travail

Revendiquons ! : La reconnaissance des droits sociaux et économiques

- ❖ Que pensez-vous de ça ? Pourquoi, selon vous, on ne donne pas le même pouvoir aux droits économiques et sociaux qu'aux autres ?

Pistes de réflexion : Ces droits coûtent de l'argent aux gouvernements. Nous sommes dans un système capitaliste qui ne pourrait pas fonctionner si ces droits étaient vraiment respectés.

- ❖ Que pouvons-nous faire pour défendre nos droits économiques et sociaux qui ne sont pas inscrits dans une autre loi et protégés par un tribunal spécial ?

Connaissez-vous des luttes qui ont réussi grâce à la mobilisation des gens ?

Pistes de réponse : l'abandon du projet de la centrale électrique du Suroît, le tarif réduit pour les étudiants, etc.

Note à l'animateur : Vous trouverez des pistes de solution et des exemples d'actions dans la troisième partie du document Défendre nos droits du RGPAQ.

Partie 3 : La Commission des droits de la personne

La mission de la Commission

- ❖ Avez-vous déjà fait une plainte à la Commission des droits de la personne ou connaissez-vous quelqu'un qui l'a fait ? À un autre endroit (tribunal) ? Pour quelles raisons ? Comment la démarche s'est-elle passé ? Quel a été le résultat ?
- ❖ Avez-vous déjà été reçu des menaces parce que vous essayiez de défendre vos droits ou parce que vous étiez témoin ou membre d'un groupe de défense de droits ? Vous êtes-vous déjà empêché de faire une de ces trois choses parce que vous aviez peur de recevoir des menaces ?

- ❖ Trouvez-vous que la Commission a suffisamment de pouvoirs ? Trouvez-vous qu'elle veille bien à ce que les droits de la personne soient respectés, qu'elle remplit bien tous ses rôles ? :
 - Informer les gens de leurs droits ?
 - Faire de la recherche sur les droits?
 - Inspecter les lois québécoises ?
 - Consulter la population et conseiller le gouvernement ?
 - Défendre les gens qui ont fait une plainte ?
 - Enquêter par elle-même ?

Quiz :

Peuvent-ils déposer une plainte à la Commission des droits de la personne ?

Réponses : 1) Non, à la Commission des normes du travail ; 2) Oui ; 3) Non, à la Protection de la jeunesse ; 4) Oui ; 5) Non, à l'Ordre des travailleurs sociaux.

Déposer une plainte à la Commission

- ❖ Trouvez-vous que les démarches sont compliquées ? Trouvez-vous que ces démarches sont justes et donnent la chance à tout le monde de se défendre ?
- ❖ Sachant que ça peut prendre beaucoup de temps avant de gagner sa cause, feriez-vous appel à la Commission si vous étiez victime de discrimination, de harcèlement ou si vous étiez exploité ?



Nos droits de locataires

Partie 1 : Trouver un logement

La visite du logement

- ❖ Quand vous avez visité un logement, avez-vous utilisé tous ces trucs ?

Les informations demandées par le propriétaire

- ❖ Vous êtes-vous déjà fait demander des informations que le propriétaire n'avait pas le droit de vous poser ?
Qu'avez-vous fait ? Pourquoi ?
- ❖ Si vous vous faisiez refuser un logement parce que vous avez refusé de donner des informations, est-ce que vous porteriez plainte ?
Pourquoi le feriez-vous ou ne le feriez-vous pas ?

La discrimination en matière de logement

- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser un logement ? Croyez-vous que c'était de la discrimination ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Si un propriétaire refuse de vous louer un logement parce que vous êtes chômeur ou assisté social, ça correspond à quel type de discrimination? *Réponse* : condition sociale.
- ❖ Connaissez-vous d'autres raisons pour lesquelles les propriétaires refusent de louer leurs logements ?

Quiz :

Selon vous, est-ce de la discrimination ?

Réponses : 1) et 2) oui, condition sociale ; 3) oui, origine ethnique ; 4) oui, état civil ; 5) non, croire qu'ils ne peuvent pas payer est une des seules raisons pour refuser ; 6) non, problème de surenchère.

Trucs pour savoir si c'est de la discrimination

Note à l'animateur : Exceptionnellement, nous vous proposons de commencer par la discussion et ensuite parler des pistes de solution.

- ❖ Comment feriez-vous pour savoir si le refus du propriétaire est de la discrimination ?

Je crois être victime de discrimination...

- ❖ Connaissez-vous quelqu'un qui a défendu ses droits parce qu'il avait vécu de la discrimination par rapport au logement ? (Lire l'histoire de Nancy ensuite)

Partie 2 : Vous avez trouvé un logement

Les dépôts

- ❖ Vous êtes-vous déjà fait demander un dépôt ?
Ce dépôt était-il légal ? Qu'avez-vous fait ? Qu'est-il arrivé ?

Le bail

Histoire vraie de Denise

- ❖ Le propriétaire de Denise a-t-il le droit de lui demander cette augmentation? *Réponse* : non.
- ❖ Si une clause dans le bail indique qu'il y aura une augmentation de loyer si le nombre d'occupants augmente, a-t-il le droit ?
Réponse : non.
- ❖ Avez-vous déjà loué un logement sans signer de bail ?
Avez-vous eu des problèmes à cause de ça ?
Qu'avez-vous fait ? Que s'est-il passé ?

Prévenir une hausse de loyer exagérée lors de la signature du bail

- ❖ Pourquoi y a-t-il autant d'augmentation de loyer depuis quelques années ?

Pistes de réponse :

- Les locataires ne connaissent pas leur droit de refus.
- Les locataires acceptent par peur de représailles.
- Il n'y a pas de contrôle obligatoire des loyers.
- Il n'y a pas moyen de connaître combien payait l'ancien locataire (pas de registre des baux).
- La pénurie de logement amène la surenchère.

On construit beaucoup de condos et très peu de logements sociaux.

- ❖ Que peut-on faire pour empêcher les hausses de loyer exagérées ?

Note à l'animateur : Cette question est posée pour aller chercher les idées originales des gens. Vous trouverez des pistes de réponse dans les pages qui suivent.

Revendiquons ! : Le contrôle des loyers

- ❖ Selon vous, qu'arrive-t-il aux locataires qui paient trop cher leur loyer ou à ceux qui se retrouvent à la rue ?

Pistes de réflexion : pauvreté, itinérance, problèmes de santé à cause de l'insalubrité, autres besoins de base non comblés.

- ❖ Êtes-vous d'accord avec la demande des associations de locataires pour que la Régie ait plus de contrôle sur les loyers ? Pourquoi ?

- ❖ Trouvez-vous que les moyens proposés pour mieux contrôler les loyers sont bons (fixation des augmentations, dépôt du bail, diminution, etc.) ? Pourquoi ? Avez-vous d'autres idées ?

- ❖ Selon vous, pourquoi les propriétaires ont-ils autant de pouvoir dans notre société ?

Pistes de réflexion : la société capitaliste priorise les profits, ils ont des alliances avec les gouvernements, ils sont organisés en association et ont de l'argent pour se défendre.

Les augmentations de loyer

Quiz :

Le propriétaire peut-il leur demander une hausse ?

Réponses : 1) oui, réparation d'entretien ; 2) oui, travaux dont on profite ; 3) non, travaux dont elle ne profite pas ; 4) oui, frais d'administration ; 5) non.

- ❖ Le propriétaire pourrait vous demander une augmentation d'environ combien si vous payez votre loyer 500 \$?
Réponse : Entre 5 et 10 \$
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait demander une grosse augmentation de loyer ? Comment avez-vous réagi ?
- ❖ Selon vous, est-ce que c'est logique que les propriétaires aient le droit d'augmenter les loyers même s'ils ne paient pas le chauffage et s'ils ne font pas de travaux ?
Pistes de réflexion : Est-ce que nos revenus augmentent ?
On paie plus cher pour moins de qualité.

Jeu de rôle

Placez les participants en équipe de deux. Un participant jouera le rôle du propriétaire et l'autre celui du locataire. Le propriétaire veut augmenter le loyer. Le locataire refuse son augmentation. Ils négocient.

N'oubliez pas la règle de base en improvisation : quand quelqu'un dit quelque chose, ça doit être pris comme une vérité, sinon la discussion va tourner en rond. Exemple : « C'est moi qui paie le chauffage. » « Non, c'est moi ! » « Non, c'est moi ! »
Expliquez-le bien aux participants.

Le jeu de rôle peut être fait en petites équipes ou devant le groupe. Si vous souhaitez préparer les participants avant le jeu, vous pouvez répondre en groupe à la question suivante :

- ❖ Quels sont les arguments que l'on peut utiliser pour négocier la hausse du loyer avec notre propriétaire ?

Pistes de réponse : les mauvaises conditions du logement, les dépenses faites par le locataire pour améliorer le logement, le pourcentage recommandé par la Régie.

- ❖ Quels sont les arguments que les propriétaires vont utiliser ?
Pistes de réponse : loyer déjà pas cher, possibilité de le louer plus cher, reprise de logement, promesses de travaux, insultes.

Après le jeu de rôle, faites un retour sur les arguments ou les nouveaux arguments qui sont ressortis.

Discussion

- ❖ Si on considère que le propriétaire ne peut pas nous mettre dehors parce qu'on refuse une augmentation et que c'est lui qui doit faire les démarches auprès de la Régie, pourquoi beaucoup de gens ne refusent pas ces augmentations ?
Piste de réponse : On a peur que le propriétaire se venge et nous fasse la vie dure pour qu'on décide de partir, on ne veut pas faire de problèmes à notre propriétaire « gentil ».
- ❖ Existe-t-il un recours contre les vengeances d'un propriétaire ?
Pistes de réponse : C'est à vérifier selon les gestes posés. S'il vous fait du harcèlement, refuse de faire des travaux ou fait une reprise de logement, oui. Voir les sections qui traitent de ces sujets.

Écriture

À l'aide du modèle que vous trouverez sur le site www.monappart.ca, vous pouvez faire remplir le formulaire de refus d'augmentation à vos participants.

L'état du logement

Mise en situation : Ginette

- ❖ Selon vous, Ginette a-t-elle bien réagi ? Pourquoi ?
Pistes de réponses : Oui, elle a essayé de rejoindre le propriétaire et elle a fait réparer elle-même parce qu'il ne répondait pas et

que c'était urgent : les dommages auraient pu empirer. Non, elle n'a pas juste fait réparer l'essentiel.

- ❖ Peut-elle avoir des problèmes à cause de sa décision de faire changer la tuyauterie?

Réponse : Oui, son propriétaire ne sera pas obligé de la rembourser. Le remplacement de la tuyauterie n'était pas une réparation à la fois urgente **et** nécessaire.

- ❖ Avez-vous déjà vécu dans un logement en mauvaise condition ? Qu'avez-vous fait ?

Écriture

À l'aide du modèle que vous trouverez sur le site www.monappart.ca, vous pouvez faire remplir la lettre de mise en demeure à vos participants.

Partie 3 : Bien vivre dans son logement

Les problèmes de voisinage

Mise en situation : Luc

- ❖ Luc a-t-il bien suivi la procédure ? Pourquoi ?

Piste de réponse : Il n'en a pas parlé au voisin en premier.

- ❖ Auriez-vous fait la même chose à la place de Luc ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'avoir des voisins dérangeants ? Qu'avez-vous fait ?

Note à l'animateur : Le but de cette discussion est d'amener les gens à parler de la tolérance. Bien qu'il existe des voisins irrespectueux, le manque de tolérance est souvent la cause de bien des problèmes de voisinage. Si le sujet n'est pas venu par lui-même à la première mise en situation, ne vendez pas la mèche. Il viendra sans doute avec cette deuxième histoire.

Histoire vraie de Bénédicte

- ❖ Pourquoi pensez-vous que Bénédicte s'est posée cette question ?
- ❖ À votre avis, comment peut-on faire la différence entre un voisin irrespectueux et un manque de tolérance de notre part ?
Pistes de réponses : Se demander si on agirait de la même façon si le voisin était un ami ou de la même culture que nous.
- ❖ Vous, quand vous avez eu affaire à des voisins dérangeants, pensez-vous que vous avez manqué de tolérance ?

Le harcèlement dans mon logement

- ❖ Est-ce que vous avez déjà été harcelé par un propriétaire ou un voisin ? Qu'avez-vous fait ?

Quiz :

Selon vous, est-ce du harcèlement ?

Réponses : Il y a dans chacune de ces mises en situation un risque de harcèlement. Par contre, il n'y a pas de réponses objectives à ces questions. Les cas de harcèlement nécessitent des enquêtes dans lesquelles il y a beaucoup d'éléments à vérifier. Ces questions sont posées aux participants dans le but qu'ils échangent leurs opinions sur le sujet et qu'ils développent une capacité à reconnaître les situations de harcèlement.

Les visites et l'accès au logement

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé qu'un propriétaire entre chez vous sans permission ? Qu'avez-vous fait ?

La reprise du logement et l'éviction

- ❖ Est-ce qu'un propriétaire vous a déjà demandé de quitter votre logement? Qu'avez-vous fait ?

Mise en situation : Silvia

- ❖ Est-ce que Silvia a bien réagi ? Pourquoi ?

Pistes de réponses : Oui, elle est partie à la fin de son bail. Elle s'est fait payer son déménagement.

Non, elle n'a pas appelé la Régie. Elle n'a pas pu s'assurer que la raison de l'éviction était vraie. Elle n'a pas reçu l'équivalent de 3 mois de loyer.

Histoire vraie de Jean-Philippe

- ❖ Est-ce que Jean-Philippe a bien réagi ? Pourquoi ?

Pistes de réponses : Oui, il a consulté les autres locataires de l'immeuble. Il s'est fait dédommager. Il a négocié avec le propriétaire et a défendu son droit d'être dédommagé.

Non, il n'a pas fait valoir son droit de garder le logement. Il n'a pas suivi la procédure normale de faire appel à la Régie. Il n'a pas empêché le propriétaire de transformer les appartements en condos.

Note à l'animateur : Si cette dernière réponse ne sort pas et que vous voulez aborder le problème de la pénurie de loyers abordables causée par la transformation d'appartements en condos, vous pouvez poser directement la question suivante :

- ❖ À votre avis, Jean-Philippe a-t-il bien fait de prendre l'argent au lieu de garder son logement ?

Pistes de réponses : Ils doivent tous se retrouver un logement qui sera sans doute plus cher. S'il ne trouve pas de logement abordable, le 2000\$ qu'il a gagné peut partir vite. Ils perdront peut-être leurs voisins, leur quartier, leur lieu d'appartenance. Leur geste contribue à la pénurie de logement. Il ne s'est pas soucié du fait que si tous les locataires font ça, il n'y aura plus de logements abordables.

Partie 4 : Comment procéder pour déposer une demande à la Régie du logement ?

- ❖ Avez-vous déjà eu besoin de la Régie ? Selon vous, est-ce qu'elle défend bien les locataires ?

Pistes de réponses :

Oui. La majorité des propriétaires respectent les recommandations de la Régie par peur que vous les ameniez en Cour car ils risquent de perdre leur cause.

Non. Les délais de traitement favorisent souvent les propriétaires. En général, la Régie croit au départ en la bonne foi des propriétaires. La parole du locataire peut ne pas avoir le même poids que celle du propriétaire, la classe sociale du propriétaire lui donnant souvent plus de crédibilité face au juge. La Régie fait des recommandations qui sont souvent ignorées des propriétaires. Elle n'a pas le pouvoir de les faire appliquer. Il faut aller à la Cour pour cela. Mais si on y va avec l'avis de la Régie qui est de notre côté, il est presque impossible de perdre sa cause.

- ❖ Comment réagissez-vous au fait que la Régie n'ait pas le pouvoir de faire respecter tous les droits que nous venons de voir ?

Note à l'animateur : Il est important de transmettre le message que c'est la raison pour laquelle il faut continuer à se battre et à réclamer un plus grand respect de nos droits et plus de pouvoir pour la Régie.

C'est important de connaître nos droits, même si on ne peut pas toujours les faire respecter. C'est le point de départ pour les défendre et en exiger plus. Sinon, on ne peut que les perdre car la pression pour enlever des droits aux locataires est forte.

Écriture

À l'aide du modèle que vous trouverez sur le site www.monappart.ca, vous pouvez faire remplir la lettre de mise en demeure à vos participants.

Partie 5 : Les logements à loyer modique

- ❖ Est-ce que vous trouvez que votre loyer est cher par rapport à vos moyens ?
- ❖ Est-ce que vous trouvez que les HLM sont une bonne solution ?
- ❖ Avez-vous déjà vécu ou fait une demande pour un HLM ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour un HLM ?

Revendiquons ! : Des logements sociaux

- ❖ Croyez-vous que le logement est un droit ou une marchandise ?
- ❖ Selon vous, pourquoi il ne se construit pas beaucoup de logements sociaux ?
Pistes de réflexion : Ce n'est pas une priorité du gouvernement, ça demande de l'investissement et ça ne rapporte pas de profits.
- ❖ Voyez-vous un lien entre la demande de logement sociaux et l'augmentation des prix des loyers ?



Nos droits à l'aide sociale

Note : Tous les montants inscrits dans le cahier peuvent changer. Ce sont les montants indiqués par le ministère en 2006. Vérifiez-les sur leur site et changez-les, au besoin, avant de lire les textes avec vos participants.

- ❖ Selon vous, de quel grand droit énoncé dans la Charte des droits de la personne vient cette loi ?
- ❖ Quel nom préférez-vous « assistance-emploi » ou « aide sociale » ? À quoi ils vous font penser ?
- ❖ Pourquoi pensez-vous que le nouveau nom du programme est « assistance-emploi » ?

Pistes de réflexion : une nouvelle orientation vers l'emploi, on pousse beaucoup les gens à aller travailler (peu importe les conditions de travail et leurs propres conditions mentales et physiques).

Jeu des mots

Afin de mieux comprendre la réalité des personnes assistées sociales et de faire tomber les préjugés, nous vous proposons de faire le jeu des mots développé par le Collectif québécois d'édition populaire. Vous pouvez trouver la description détaillée de la démarche dans le Numéro 4 de la collection Les cahiers de la conscientisation intitulé L'insécurité maximum garanti.

En résumé, voici le jeu :

Écrivez les mots suivants sur des cartons de différentes couleurs :

- Cartons blancs : nourriture, logement, chauffage, déménagement, vêtements, électricité, médicaments, meubles, argent, prêt, dépannage.
- Cartons bleus : séparation, divorce, maladie, mortalité, feu, chômage, école, grossesse, jobbines, sans emploi, fermeture d'usine, enfants, alcoolisme, violence conjugale, programme d'emploi.
- Cartons roses : honte, révolté, peur, dépressif, attente, humilié, colère, charité, pleurs, insécure, culpabilité, méfiance, harcèlement.

- Cartons oranges : sévère, humain, écoeurant, méchant, méprisant, gentil, gênant, juge, contrôlant.
- Cartons jaunes : roulotte, auto, Floride, loto, vidéo, four micro-onde, nintendo, bingo, ski-doo, bijoux, chalet, vacances, bières.
- Carton vert : droits.

Laissez des cartons en blanc pour que les participants puissent rajouter des mots pendant le jeu.

Placez les cartons sur une table. Demandez aux participants de les lire et de choisir 3 à 5 mots qui répondent aux questions :

- Pourquoi ai-je fait une demande à l'aide sociale ?
- Comment me suis-je senti ?
- Comment ai-je perçu l'agent ?

Ensuite, chacun leur tour, quand ils se sentent prêts, ils peuvent partager leurs expériences. Les personnes qui ne sont pas assistées sociales peuvent aussi répondre aux questions en s'imaginant dans la situation. Transformez simplement les questions au conditionnel. Vous pouvez prendre en note au tableau les éléments importants qui ressortent de la discussion.

Enfin, faites parler les gens sur les mots qui n'ont pas été choisis. Ce sont généralement les mots qui se rapportent aux préjugés qui restent (cartons jaunes). Ainsi, les participants auront l'occasion non seulement de nommer les préjugés, mais aussi d'y répondre.

Pistes de réflexion : le pourcentage d'assistés sociaux qui font des fausses déclarations se situe entre 1 et 5 %, la signification de cette supposée « fraude » quand on essaie de survivre avec un revenu équivalant à moins de la moitié du seuil de pauvreté, la fraude des gens riches, l'intérêt de maintenir les préjugés et l'utilisation des médias.

En conclusion, faites un retour sur la discussion avec les participants. Vous pouvez relire les notes au tableau. Demandez leur ce qu'ils retiennent de cette discussion.

Revendiquons ! : L'aide sociale, c'est un droit.

- ❖ Est-ce que des gens vous ont déjà jugés parce que vous receviez de l'aide sociale ? Quels étaient ces jugements ? OU Avez-vous déjà jugé des gens parce qu'ils recevaient de l'aide sociale ? Quels étaient vos jugements ?
- ❖ Avez-vous déjà ressenti de la honte de recevoir de l'aide sociale ?
- ❖ Pour vous, est-ce que l'aide sociale est un choix ou un droit ? Pourquoi ?
- ❖ Selon vous, est-ce que l'aide sociale est une forme de charité pour les gens pauvres ?
- ❖ Pourquoi croyez-vous qu'il y a des gens qui ont besoin de l'aide sociale pour vivre ?
Pistes de réflexion : Difficultés à se trouver un travail (secondaire 5 exigé, compétition forte, peu d'emplois, mauvaises conditions de travail, accidenté du travail, droit à l'assurance-chômage limité), maladie, coût de gardiennage élevé pour les mères comparé au salaire.
- ❖ Quand on parle des assistés sociaux dans les médias, qu'est-ce qu'on dit ?
- ❖ Selon vous, pourquoi ça fait l'affaire du gouvernement et des patrons qu'on parle en mal des assistés sociaux ?

Partie 1 : La demande à l'assistance-emploi

Être admissible

- ❖ Selon vous, qu'est-ce que ça veut dire quand on dit que l'aide sociale est une aide de dernier recours ? Que pensez-vous de ça ?
Pistes de réflexion : Il faut prouver avoir utilisé toutes ses ressources avant d'y avoir droit, donc il faut être vraiment pauvre avant que le gouvernement commence à nous aider.

Faire la demande à l'aide sociale

1^{ère} étape

- ❖ Avez-vous eu de la difficulté à remplir le formulaire d'aide sociale ? Pourquoi ? Et si oui, est-ce que quelqu'un vous a aidé ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour vous aider ?
- ❖ Est-ce que vous trouvez que deux semaines c'est long pour avoir une réponse ? Selon vous, est-ce que l'aide sociale est une aide d'urgence ?
- ❖ Qu'est-ce qu'on peut faire en attendant le premier chèque si on n'a pas d'économies ?

2^e étape

Mise en situation : Marie

- ❖ Selon vous, est-ce que Marie sera admissible à l'aide sociale?
Réponse : Oui. Si on additionne toutes ses ressources (525 + 275 + 125) et qu'on soustrait ses chèques qui ne sont pas passés (400 + 80), il ne lui reste que 445\$.
- ❖ Trouvez-vous que c'est correct que l'aide sociale attende que vous ayez moins que ces montants (836\$ et 1701\$) pour vous donner une aide financière ?
- ❖ Pourquoi devez-vous répondre uniquement et brièvement aux questions de l'agent ? Y a-t-il des choses que votre agent n'a pas besoin de savoir ? Pourquoi ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà trop confié à un agent ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Votre agent vous a-t-il déjà demandé des choses que vous n'étiez pas sûr qu'il avait le droit de savoir ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Est-ce que votre agent vous a bien informé des services qui peuvent vous aider ? Vous a-t-il déjà informé sur un autre service que l'aide à l'emploi ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'agent vous demande d'aller rencontrer un agent d'aide à l'emploi ?

3^e étape

- ❖ Avez-vous déjà été refusé à l'aide sociale ? Si oui, avez-vous contesté la décision ? Pourquoi ?
- ❖ Est-ce qu'on vous avait informé que vous aviez droit de contester la décision ?

Le paiement de l'aide financière

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas retourner votre déclaration mensuelle à temps ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Est-ce que vous trouvez ça juste qu'ils demandent d'aller chercher votre chèque au bureau ou qu'ils le coupent si vous ne retournez pas la déclaration à temps ?

Partie 2 : Le chèque d'aide sociale

Les prestations de base

- ❖ Trouvez-vous que la prestation de base est suffisante pour couvrir tous les besoins de base ?
Piste de réflexion : Que fait-on en 2006 avec 566.67 \$ par mois et qu'on habite seul ?!
- ❖ Connaissez-vous des moyens pour arriver avec ce montant ?
- ❖ Selon vous, est-ce que c'est vrai que les allocations familiales couvrent tous les besoins de vos enfants ?

Les allocations

Quiz :
Vrai ou faux ?

Réponses : 1) faux ; 2) vrai ; 3) faux.

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de penser que vous devriez avoir droit à une allocation parce que vous aviez des problèmes qui vous empêchaient d'aller travailler ? Qu'est-ce qui fait que vous ne recevez ou ne receviez pas cette allocation ?
- ❖ Vous a-t-on déjà refusé une demande pour une allocation pour contraintes à l'emploi ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Selon vous, est-ce que c'est juste que l'aide sociale donne plus d'argent aux personnes qui ne peuvent pas travailler ?

Pistes de réflexion : Non, toute personne dans le besoin a droit à une aide financière peu importe la raison de son besoin. C'est classer les gens en catégories et ça amène des jugements sur les personnes (bons ou mauvais pauvres). Ça met de la pression sur les gens pour qu'ils acceptent des emplois offrant de mauvaises conditions de travail.

Oui, parce que ceux qui peuvent travailler ne devraient pas recevoir de l'aide sociale.

Note à l'animateur : Il se peut que vos participants véhiculent des préjugés sur les assistés sociaux. Voilà donc une réponse qu'ils peuvent donner. Il vaut mieux les laisser exprimer ces préjugés et essayer d'y répondre. Sinon, ils deviendront des tabous et les gens continueront à avoir ces jugements en silence.

Les allocations pour contraintes temporaires à l'emploi

- ❖ Selon vous, est-ce que ces situations sont toutes des situations qui vous empêchent de travailler temporairement ? Est-ce qu'il y en a qui peuvent vous empêcher de travailler pendant plus d'une année ?
- ❖ Y a-t-il d'autres situations qui vous empêcheraient de travailler temporairement ?

Les allocations pour contraintes sévères à l'emploi

- ❖ À part la maladie grave, y a-t-il d'autres situations qui vous empêcheraient de travailler pour longtemps ?

- ❖ Croyez-vous que les autres problèmes nommés peuvent, à eux seuls, empêcher de se trouver un travail ?
Par exemple, avoir de la difficulté à lire et à écrire ?
- ❖ Selon vous pourquoi l'aide sociale ne reconnaît pas ces problèmes, à eux seuls, comme contraintes sévères à l'emploi ?
- ❖ Si une personne a l'allocation pour contraintes temporaires depuis 5 ans parce que ça fait plusieurs fois que son médecin indique une durée de moins de 12 mois pour sa maladie, que devrait-elle faire ?

Pistes de réponse : Faire une demande pour une allocation pour contraintes sévères et aller voir un groupe de défense des assistés sociaux pour l'aider à bien remplir sa demande.

Quiz :

Ces personnes ont-elles droit à une allocation pour contraintes à l'emploi ?

Note à l'animateur : Faites lire aux participants les critères pour les deux sortes de contraintes avant de répondre au quiz.

Réponses : 1) Non, ça prend 20 semaines ; 2) Oui, temporaires ; 3) Oui, sévères ; 4) Oui, temporaires ; 5) Oui, sévères ; 6) Oui, temporaires.

Le rapport médical

- ❖ Avez-vous déjà eu des problèmes avec un médecin pour avoir un rapport médical bien rempli ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Est-ce que votre agent a déjà contesté le rapport médical de votre médecin ?
- ❖ Que peut-on faire si un agent conteste un rapport mal rempli ?
Pistes de réponse : Demander à l'agent des précisions sur les raisons de son refus, refaire remplir un autre rapport par le médecin et contacter votre groupe de défense des assistés sociaux si l'agent ne veut pas répondre ou si vous avez d'autres questions.
- ❖ Est-ce qu'un médecin vous a déjà fait payer pour un rapport médical ? Qu'avez-vous fait ?

Revendiquons ! : Un revenu décent

- ❖ Dans vos mots, c'est quoi un niveau de vie décent ? C'est combien en argent ?
- ❖ Selon vous, est-ce que le montant que vous donne l'aide sociale vous permet d'avoir un niveau de vie décent ?
- ❖ Est-ce qu'il y a des besoins auxquels vous ne pouvez pas toujours répondre ? Sinon, quels sont vos trucs pour y arriver ? Si oui, quels besoins ? Où devez-vous couper ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que les assistés sociaux aient un revenu très en dessous du seuil de pauvreté ?
- ❖ Que pensez-vous du fait qu'on accuse les assistés sociaux de voler, mais pas les grosses entreprises qui ne paient pas d'impôts ? Qui fait ces accusations et pourquoi ?
- ❖ Êtes-vous d'accord avec l'opinion que si les gens avaient un revenu décent, ils n'auraient plus besoin de travailler au noir pour survivre ?

Partie 3 : Les coupures sur votre chèque

Vos revenus

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'avoir une coupure sur votre chèque à cause de vos revenus ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale enlève de votre chèque tous les revenus, à part les revenus de travail permis, et les dons réguliers que vous recevez ?
- ❖ Que pouvez-vous faire pour vous assurer que votre chèque ne soit pas coupé ?

Les revenus de travail permis

Quiz :

Vrai ou faux ?

Réponses : 1) faux, son fils est à l'école à temps plein ; 2) faux, il sera coupé de 300\$; 3) faux, elle peut garder le premier 200\$; 4) vrai, son premier 200 \$ de revenu de travail n'est pas coupé ; 5) vrai, l'agent évaluera à 600\$ les revenus qu'elle aurait pu faire (3 enfants X 10\$ X 20 jours) et ça dépasse le montant de son chèque.

- ❖ Selon vous, qu'est-ce qu'Aldo devrait faire pour récupérer son argent ?
- ❖ Que pourrait-il arriver à André s'il continue à travailler ?
Piste de réponse : L'agent pourrait remettre en question son allocation pour contraintes à l'emploi.
Trouvez-vous ça juste ?
- ❖ Trouvez-vous que les revenus de travail permis sont assez élevés ?
- ❖ Trouvez-vous que les règles de l'aide sociale encouragent et aident les gens à retourner sur le marché du travail ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que :
 - vous devez refaire une demande d'aide sociale si un mois vous gagnez plus que le montant de votre chèque?
 - les biens ou les services reçus en échange d'un travail soient comptés comme des revenus ?
 - les services rendus sans être payés sont comptés comme un revenu dont vous vous êtes privé ?

La pension alimentaire

- ❖ L'aide sociale vous a-t-il déjà exigé de faire une démarche pour une pension alimentaire ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Croyez-vous que c'est correct d'exiger aux femmes de faire les démarches pour avoir une pension alimentaire ? Pourquoi ?
- ❖ Croyez-vous que ça peut causer des ennuis à certaines femmes ? Dans quelles situations ?
Pistes de réponses : conflits avec le conjoint, pas de preuves de violence, maintient la dépendance et le pouvoir de l'homme.

- ❖ Trouvez-vous ça juste que l'aide sociale ne vous donne pas plus d'argent parce que vous avez des enfants, en disant que leurs besoins sont couverts par les allocations familiales, mais qu'on vous coupe votre chèque si vous recevez une pension alimentaire pour vos enfants ?

Votre argent en banque

Mises en situation : René et Suzanne

- ❖ Que risque-t-il d'arriver à René ? Que devrait-il faire pour éviter de se faire couper ?
Pistes de réponse : Acheter des biens essentiels avant la fin du mois, garder ses factures et conserver le montant d'argent en banque permis, c'est-à-dire 1500\$ dans son cas.
- ❖ Suzanne risque-t-elle d'avoir des problèmes avec l'aide sociale?
Pistes de réponse : Non, elle a le droit de recevoir des cadeaux pour sa fête et elle n'a que 700 \$ en banque.
- ❖ Avez-vous déjà eu une coupure sur votre chèque à cause de votre argent en banque ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale enlève de votre chèque le montant qui dépasse le montant d'argent en banque permis ?
- ❖ Trouvez-vous que les montants d'argent en banque permis sont assez élevés ?
- ❖ Selon vous, est-ce juste que vous perdiez votre aide sociale si, un mois, votre argent en banque dépasse votre chèque ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'aide sociale ait fait un règlement sur l'argent en banque ? Est-ce qu'il y a beaucoup d'assistés sociaux qui réussissent à économiser de l'argent en banque ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'agent peut retourner deux ans en arrière pour voir si vous avez fait exprès de recevoir de l'aide sociale en gaspillant votre argent ?
- ❖ Trouvez-vous que les règlements de l'aide sociale sont faits avec l'arrière-pensée que les assistés sociaux sont des fraudeurs ?

Vos biens

Histoire vraie de Marjolaine

- ❖ Est-ce que Marjolaine fait bien d'être contente ? À quoi devrait-elle faire attention ?
Réponse : Son chèque peut être coupé.
- ❖ Le chèque de Marjolaine sera-t-il coupé ? De combien sera-t-il coupé à chaque mois ?
Réponse : De 10\$. $10\ 000 + 2500$ (pour les familles) = 12 500
 $13\ 000 - 12\ 500 = 500$
 $500 \times 2\% = 10\text{\$}$
- ❖ Avez-vous déjà eu une coupure sur votre chèque à cause de vos biens ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale enlève un montant de votre chèque à chaque mois si la valeur de vos biens dépasse la valeur permise ?
- ❖ Trouvez-vous que la valeur des biens permise est assez élevée ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'aide sociale ait fait un règlement sur les biens de luxe ? C'est quoi pour vous un bien de luxe ? Est-ce qu'il y a beaucoup d'assistés sociaux qui ont des biens de luxe ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'agent peut retourner deux ans en arrière pour voir si vous avez fait exprès de recevoir de l'aide sociale en vendant un bien en dessous de sa valeur ?
- ❖ Trouvez-vous que les règlements de l'aide sociale sont faits avec l'arrière-pensée que les assistés sociaux sont des fraudeurs ?

La vie maritale

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'être considéré en couple avec quelqu'un qui n'était pas votre conjoint ?
Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça juste que l'aide sociale coupe votre chèque si vous êtes en couple ?

Le partage de logement

- ❖ Avez-vous déjà eu une coupure sur votre chèque à cause d'un partage de logement ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale enlève 100\$ de votre chèque si vous habitez avec vos parents ?
- ❖ Trouvez-vous que c'est logique d'appeler ça de la solidarité familiale ?

La contribution parentale

- ❖ Avez-vous déjà eu une coupure sur votre chèque à cause de la contribution parentale ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale enlève un montant du chèque d'un jeune adulte parce qu'il est considéré comme dépendant financièrement de ses parents ?
- ❖ Croyez-vous que ça peut causer des ennuis à certains jeunes ou à leurs familles ? Dans quelles situations ?
Pistes de réponses : stress pour les parents pauvres et les jeunes, appauvrissement de la famille et des jeunes, conflits avec les parents.

Sortir du pays

Mise en situation : Diego

- ❖ Diego aura-t-il le droit de sortir du pays ? *Réponse* : Oui.
- ❖ Son chèque d'aide sociale sera-t-il coupé ? *Réponse* : Oui.
- ❖ À quelles dates devraient-il partir et revenir s'il ne veut pas perdre l'aide sociale et rester le plus de jours possibles là-bas ?
Réponse : Par exemple, il devrait partir du 4 juin au 24 juillet.
- ❖ Avez-vous déjà eu une coupure sur votre chèque parce que vous êtes sorti du pays ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'aide sociale coupe votre chèque quand vous êtes à l'extérieur du pays ?

Partie 4 : Les prestations spéciales

- ❖ Est-ce que ça vous semble correct de devoir recevoir de l'aide sociale pendant un certain temps avant d'avoir accès à certaines prestations spéciales ?
- ❖ Est-ce que le fait de devoir payer un bien ou un service et ensuite se faire rembourser par l'aide sociale peut vous empêcher d'avoir accès à ce bien ou ce service ?

Comment recevoir une prestation spéciale

- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour une prestation spéciale ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que ce ne soit pas les mêmes exigences pour les personnes avec contraintes sévères à l'emploi que pour les autres ?

Les médicaments prescrits

- ❖ Avez-vous déjà eu besoin d'un médicament qui n'était pas sur la liste ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Trouvez-vous ça juste que les médicaments ne soient gratuits que pour les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ?

Quiz :

Vrai ou faux ?

Réponses : 1) vrai ; 2) faux, ils sont gratuits pour tous les enfants à charge; 3) faux, le maximum à payer est 16.66 \$.

Histoires vraies de Marie-Claire et Albert

- ❖ Selon vous, que devrait faire Marie-Claire ?

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas pouvoir payer vos médicaments ? Qu'avez-vous fait ?

Les soins dentaires

- ❖ Selon vous, pourquoi l'aide sociale attend un an avant de donner droit à des soins dentaires gratuits et deux ans pour les prothèses ? Est-ce que ça vous semble logique ? Qu'est-ce que ça peut avoir comme conséquences ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'avoir besoin d'un soin dentaire avant d'avoir droit à la prestation ? Avez-vous pu le payer par vous-même ? Qu'est-il arrivé ? Quelles peuvent être les conséquences de ça ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas pouvoir payer les soins dentaires de vos enfants ? Qu'avez-vous fait ? Quelles peuvent être les conséquences de ça ?
- ❖ Est-ce qu'une prothèse dentaire par huit ans c'est suffisant ?
- ❖ Trouvez-vous ça juste de devoir payer la moitié du coût de remplacement de votre prothèse ?

Les soins de la vue

- ❖ Selon vous, pourquoi l'aide sociale attend six mois avant de donner droit à des lunettes et un an avant un examen de la vue ? Est-ce que ça vous semble logique ? Qu'est-ce que ça peut avoir comme conséquences ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'avoir besoin de lunettes avant d'y avoir droit ? Avez-vous pu les payer par vous-même ? Qu'est-il arrivé ? Quelles peuvent être les conséquences de ça ?
- ❖ Selon vous, pourquoi l'aide sociale ne fait pas attendre les gens qui ont des contraintes sévères pour les lunettes, mais font attendre les autres ? Trouvez-vous ça juste ?
- ❖ Est-ce que 50\$ c'est assez pour acheter une monture ?
- ❖ Trouvez-vous ça juste de devoir payer une partie du coût de remplacement de vos lunettes ?

Les besoins spéciaux reliés à la santé

Histoire vraie de Nelson

- ❖ Selon vous, est-ce que Nelson aurait droit aux chaussures orthopédiques ?
- ❖ Que peut-il faire pour les avoir ?
Pistes de réponse : chercher d'autres prix, apporter les estimations à son agent, aller voir un groupe de défense des assistés sociaux et demander une révision, payer la différence entre le coût et les tarifs offerts par l'aide sociale.
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour un besoin spécial relié à la santé ? Qu'est-il arrivé ?

Les transports médicaux

- ❖ Avez-vous déjà pris un transport pour aller voir un médecin sans qu'il vous soit remboursé ? Qu'est-il arrivé ?

Les prestations pour les mères

Quiz : Vrai ou faux ?

Réponses : 1) faux, vous y avez droit aussitôt que vous êtes enceinte et que vous présentez un certificat médical ; 2) vrai.

- ❖ Selon vous, pourquoi l'aide sociale donne des allocations aux femmes qui allaitent ?
- ❖ Trouvez-vous que l'aide apportée aux mères est suffisante ?

Les frais scolaires

- ❖ Est-ce que ces montants sont suffisants pour payer la rentrée scolaire de vos enfants ?

Les déménagements

- ❖ Est-ce que ces montants sont suffisants pour payer ces déménagements ?
- ❖ Selon vous, y aurait-il d'autres raisons pour déménager qui devrait être reconnues par l'aide sociale ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour un déménagement ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Selon vous, pourquoi l'aide sociale ne fait pas attendre les gens qui ont des contraintes sévères, mais font attendre les autres ? Trouvez-vous ça juste ?

Les incendies et autres sinistres

- ❖ Avez-vous déjà fait une demande pour une prestation en cas de sinistre ? Que s'est-il passé ? Avez-vous eu assez d'argent pour remplacer tous vos biens perdus ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour un remboursement suite à un sinistre ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Est-ce que ces montants sont suffisants pour remplacer tous les biens d'une maison ? Et en considérant les coûts de l'hôtel et de restaurant avant d'être relogé ?

Les décès

- ❖ Est-ce que ces montants sont suffisants pour payer des frais funéraires ?

Le supplément de retour au travail

- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour un supplément de retour au travail ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Trouvez-vous ça correct que l'agent ait le pouvoir de décider s'il vous donne ou pas l'allocation ? Quelles peuvent être les conséquences de ça ?

Les allocations d'Emploi-Québec

- ❖ Trouvez-vous ça correct que votre allocation pour contraintes à l'emploi soit coupée si vous participez à une mesure d'Emploi-Québec ?
- ❖ Si vous avez déjà eu une allocation d'Emploi-Québec, votre agent vous a-t-il informé des frais qu'il pouvait vous rembourser ? Avez-vous déjà eu besoin d'insister pour que ces frais soient remboursés ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que vous n'êtes souvent pas couverts par les lois du travail comme les autres travailleurs ? Quelles peuvent être les conséquences de ça ?
Pistes de réponse : Ça donne toute la liberté aux patrons de vous exploiter (ne pas payer les heures travaillées, ne pas donner de pauses, travaux risqués). Vous pouvez vous blesser pour la vie sans recevoir de revenus de la CSST et donc être pris avec le petit revenu de l'aide sociale et la pauvreté.
- ❖ Trouvez-vous ça correct que vous ne puissiez pas demander de révision sur une décision de l'agent d'aide à l'emploi ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà fait refuser une demande pour une allocation d'Emploi-Québec ? Qu'est-il arrivé ?

Revendiquons ! : Ça suffit les coupures dans l'aide sociale !

- ❖ Êtes-vous d'accord que toute personne dans le besoin ait droit à la même aide peu importe la raison de son besoin ?
- ❖ Que pensez-vous du fait qu'aujourd'hui, on oblige encore plus les gens à se chercher un emploi ?
- ❖ Seriez-vous prêt à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix ? Pourquoi ? Quelles sont vos exigences ?
- ❖ Vous êtes-vous déjà senti comme un mauvais pauvre ? Ou que les gens vous le faisaient sentir ?
- ❖ Selon vous, est-ce juste que les agents aient autant de pouvoir ?
- ❖ Quelles sont les conséquences des programmes d'Emploi-Québec ?
Pistes de réponse : nivellement des conditions de travail vers le bas, appauvrissement et détérioration des conditions de vie des travailleurs, des assistés sociaux et de tous, perte de liberté dans la gestion de sa vie.

- ❖ Pourquoi pensez-vous que le gouvernement fait ces coupures ?
Pistes de réflexion : Ça fait l'affaire des patrons. Les dirigeants sont de la même classe sociale et sont amis avec les patrons. Ils veulent être compétitifs avec les autres pays et faire des profits.
- ❖ Êtes-vous d'accord qu'il faut s'unir pour empêcher les coupures dans l'aide sociale et demander un revenu décent ?

Partie 5 : Les droits et les obligations

Les vérifications

Mise en situation : Maryse

- ❖ Selon vous, que devrait faire Maryse ?
- ❖ Est-ce que votre agent est déjà aller demander des informations sur vous à des gens que vous connaissez ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Que pensez-vous du fait que l'aide sociale peut demander des informations sur vous à n'importe qui ?
- ❖ Avez-vous déjà été dénoncé pour quelque chose à l'aide sociale ? Votre chèque a-t-il été coupé ? Qu'est-il arrivé ?
- ❖ Est-ce qu'un agent est déjà venu chez vous ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Votre agent vous a-t-il déjà questionné sur vos trucs pour arriver à la fin du mois et vos façons de gérer votre budget ? Qu'avez-vous fait ?

Les enquêtes

- ❖ L'aide sociale a-t-il déjà fait une enquête sur vous ? Que s'est-il passé ?
- ❖ Est-ce qu'un enquêteur est déjà venu chez vous ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Selon vous, qui serait la meilleure personne pour vous accompagner au bureau d'un enquêteur ?
Piste de réponse : Un intervenant d'un groupe de défense des assistés sociaux.

- ❖ Pourquoi croyez-vous qu'il est important de relire la déclaration écrite avant de la signer ?

La demande de révision

Quiz :

Vrai ou faux ?

Réponses : 1) faux, il a toujours droit à la révision et ensuite à l'appel ;
2) faux, deux semaines parce que son chèque est coupé de plus de la moitié ($566.67 - 300$ de revenu de travail non permis = 266.67) ;
3) vrai.

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas être d'accord avec une décision de votre agent ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Si ça vous arrivait, demanderiez-vous une révision ? Pourquoi ?
- ❖ Avez-vous déjà eu des coupures sur votre chèque que vous ne compreniez pas ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Trouvez-vous ça juste que votre chèque soit coupé jusqu'à ce que vous gagniez ?

L'appel

- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas être d'accord avec la décision d'une révision ? Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Si ça vous arrivait, iriez-vous en appel ? Pourquoi ?

Le remboursement d'un montant

Quiz :

Vrai ou faux ?

Réponses : 1) vrai ; 2) faux, son chèque ne peut pas être coupé de plus de la moitié ($835.67 - 450 = 385.67$) ; 3) vrai.

- ❖ Avez-vous déjà reçu un avis de réclamation de l'aide sociale ?
Que s'est-il passé ? Avez-vous réussi à payer votre remboursement et à répondre à vos besoins de base ?
 - ❖ Faites-vous toujours des photocopies de vos papiers ?
 - ❖ Trouvez-vous ça juste que si votre conjoint a une dette envers l'aide sociale, vous êtes aussi responsable de la rembourser ?
 - ❖ Croyez-vous que ça peut causer des ennuis ? Dans quelles situations ?
- Pistes de réponses : S'il y a des conflits avec le conjoint ou s'il n'y a pas de preuves de violence ou que vous n'étiez pas au courant.*

Les obligations de l'aide sociale

- ❖ Trouvez-vous que vous avez toujours été bien traité par votre agent ? Que s'est-il passé ?
- ❖ Trouvez-vous que votre agent facilite votre accès aux prestations ?
- ❖ Est-ce que votre agent prend le temps de bien vous informer sur les services auxquels vous avez droit ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé de ne pas comprendre les explications de votre agent ?
- ❖ Votre agent vous a-t-il toujours informé par écrit des coupures sur votre chèque ou des conséquences si vous ne respectez pas vos obligations ?
- ❖ En général, trouvez-vous que votre agent respecte bien ses obligations ?

Vos droits et obligations

- ❖ Vos droits ont-ils toujours été respectés ? Sinon, lesquels ?
Qu'avez-vous fait ?
- ❖ Selon vous, est-ce que les obligations de l'aide sociale envers vous sont justes et raisonnables ? Sinon, lesquels ne le sont pas ?
- ❖ Connaissez-vous quelqu'un qui a défendu ses droits face à l'aide sociale ? (Lire l'histoire de Noémi ensuite)

Les renseignements et les plaintes

Histoire vraie de Solange

- ❖ Selon vous, est-ce que Solange a bien réagi ? Qu'auriez-vous fait à sa place ?
- ❖ Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'avoir envie de faire une plainte contre un agent ? Que s'est-il passé ?
- ❖ Si ça vous arrivait, en feriez-vous une ? Pourquoi ?
- ❖ Selon vous, quelle est la différence entre l'information que vous donne un groupe de défense des assistés sociaux et celle que vous donne votre agent ou le Bureau des renseignements ?
Piste de réflexion : Celle du groupe de défense sera plus complète et détaillée. Il vous posera des questions pour essayer de voir quels sont les bons arguments pour défendre votre cause. Il est de votre côté en partant. Le Bureau et l'agent défendent les intérêts du gouvernement, c'est-à-dire en donner le moins possible aux gens.

